

# LAC DU CÉBRON : un site à (re)découvrir



## LE LAC DU CÉBRON : UN SITE À (RE)DÉCOUVRIR !

Le Lac du Cébron est un site pluriel où cohabitent autour d'une usine de production d'eau potable, faune et flore remarquables mais aussi amateurs de pêche, de randonnée ou d'activités nautiques. Propriété du Département d'environ 320 ha, c'est un lieu incontournable pour les passionnés de nature.

Après sa vidange totale en 2016 et le repos hivernal, le Cébron reprend ses activités avec notamment ce vendredi 1<sup>er</sup> juin la réouverture de la pêche.

## Chiffres-clés

Le Lac du Cébron c'est :



➤ **1 plan d'eau de 180 ha** avec **20 km de berges** alimenté par **4 cours d'eau** (le Cébron, la Raconnière, la Taconnière et le Marais Bodin) ;



➤ **11,3 millions de m<sup>3</sup>** d'eau dont **7 millions de m<sup>3</sup> traités** pour fournir de l'eau potable à près de **140 000 Deux-Sévriens** et **3 millions de m<sup>3</sup>** pour servir l'irrigation locale ;



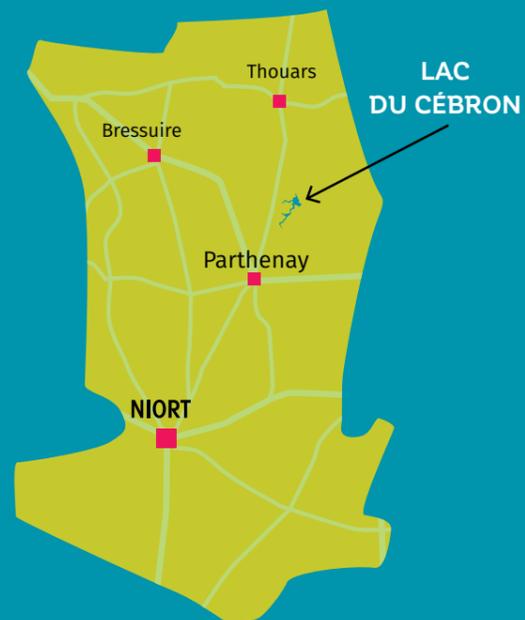
➤ **2 observatoires ornithologiques** en accès libre toute l'année ;



➤ **1 base de loisirs** attractive.

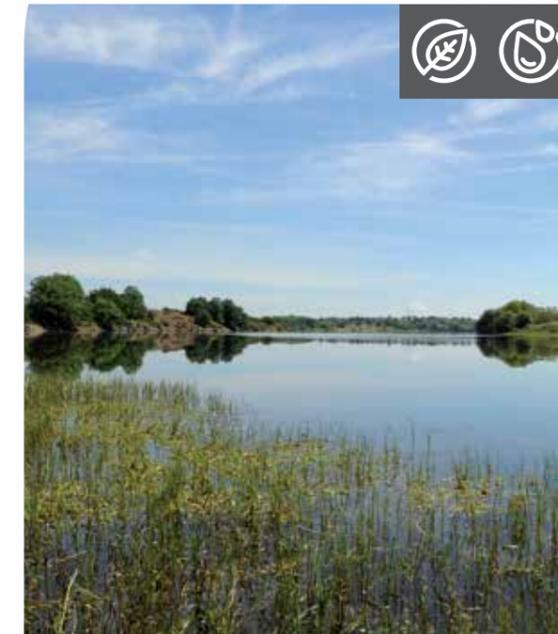
### Plan d'accès

Long. : 0° 11' 25.1" O  
Lat. : 46° 46' 16.3" N



### + d'infos

**DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES**  
Service Environnement et aménagement foncier  
05 49 63 49 50 - sabrina.lefebvre@deux-sevres.fr



# LE LAC DU CÉBRON : DES USAGES ET DES ESPACES À PRÉSERVER



## UNE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE QUALITÉ

Retenue artificielle créée en 1982 par la construction d'un barrage, le Lac du Cébron est la principale réserve d'eau des Deux-Sèvres. L'usine de traitement de l'eau qui y est installée permet d'alimenter en eau potable près d'1/3 de la population deux-sévrienne. Avec une production annuelle d'environ 7 millions de m<sup>3</sup>, représentant 20 % des besoins en eau du département, ce site constitue une ressource principale et stratégique pour l'alimentation en eau potable du centre et nord Deux-Sèvres.

Depuis janvier 2014, c'est la Société Publique Locale des Eaux du Cébron qui assure l'exploitation du barrage, de l'usine de production d'eau potable, ainsi que de l'ensemble des infrastructures d'interconnexion nord-sud entre Azay-le-Brulé et le Cébron.

**Une usine rénovée pour mieux éliminer les matières organiques, les pesticides et autres micropolluants**

À l'issue de la rénovation du barrage en 2016 qui a nécessité la vidange totale du lac, l'usine de traitement d'eau a fait l'objet de travaux de modernisation. Ils visaient notamment à affiner l'élimination de matières organiques et de micropolluants, via un nouveau procédé de traitement de charbon en poudre.



## LE TRAITEMENT DE L'EAU

Le traitement de l'eau est réalisé en 5 étapes comme si elle passait à travers de tamis aux mailles de plus en plus fines pour ne conserver, à la fin, qu'une eau parfaitement propre à la consommation :

1

Les particules en suspension sont récupérées par floculation-flottation,

2

Clarifiée, l'eau subit alors un traitement intermédiaire à l'ozone pour oxyder les métaux et les matières organiques,

3

Elle est ensuite traitée au charbon en poudre, nouvelle étape qui permet l'absorption des micropolluants,

4

Elle est filtrée sur sable,

5

Puis, elle est désinfectée par traitement ultraviolets et chloration pour éliminer bactéries et virus avant d'être stockée et enfin envoyée dans le réseau d'eau potable.



## UN ESPACE NATUREL SENSIBLE

Le Lac du Cébron offre une multitude de paysages changeant au fil des saisons. Il présente une importante richesse biologique et constitue un refuge ornithologique exceptionnel.

Il accueille de nombreux oiseaux migrateurs. Pas moins de **240 espèces** ont été recensées sur le site entre 1982 et 2012 : Grèbes huppés, Hérons cendrés s'y baladent toute l'année, tandis que d'autres sont visibles lors de la migration Oies cendrées, Canards siffleurs, ou lors de leur nidification Stemes pierregarin.

D'autres espèces animales fréquentent le site mais sont plus discrètes Genette, Alyte accoucheur (crapaud), Grand Rhinolophe (chauves-souris)...

La variation des niveaux d'eau favorise également certaines espèces végétales comme la Littorelle uniflore, plante protégée.

Afin de préserver la richesse de son patrimoine environnemental, le Lac du Cébron a été désigné **Espace Naturel Sensible**. À ce titre, il bénéficie de la politique de préservation et d'éducation à l'environnement du Département. Terra Aventura, une chasse au trésor numérique permet d'en découvrir les richesses avec un parcours jalonné d'énigmes. Rendez-vous sur [terra-aventura.fr](http://terra-aventura.fr)



### Des animations nature

Deux observatoires sont en libre accès toute l'année. Celui des Terres Noires est animé chaque dimanche, de 14h30 à 18h (17h en novembre). Des passionnés sont présents pour présenter la faune et la flore du site. Animations gratuites, ouvertes à tous et sans réservation. Programme détaillé sur [deux-sevres.fr](http://deux-sevres.fr) et [lacducebron.fr](http://lacducebron.fr)



## UNE BASE DE LOISIRS RECONNUE DE LA GÂTINE

Bien que la baignade y soit interdite, de nombreuses activités de loisirs et de plein air se pratiquent au Lac du Cébron : pêche, randonnée, activités nautiques, (planche à voile, catamaran d'initiation et dériveur léger) mais aussi piscine\*, zone multisports\* ou camping\*. Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies !

### Côté rando

Plusieurs itinéraires passent par le Lac du Cébron :

#### ➤ POUR LES MARCHEURS

Du lac du Cébron au Thouet (13,6km - 3h30)

Le Lac du Cébron (12,5km - 3h30)

#### ➤ POUR LES CYCLISTES

Plaine et rivières 2 itinéraires au choix de 22km (2h30) ou 35km (3h30)

#### ➤ POUR LES CAVALIERS

De la vallée du Thouet au Lac du Cébron (25km - 5h)

Tous ces circuits sont consultables sur [randoendeux-sevres.fr](http://randoendeux-sevres.fr)



### La pêche

Le Lac du Cébron est le plus vaste plan d'eau des Deux-Sèvres ce qui en fait un espace privilégié pour la pêche. Après deux années de fermeture consécutives à la vidange de 2016, les pêcheurs vont de nouveau pouvoir s'adonner à leur loisir préféré.

C'est le vendredi 1<sup>er</sup> juin à 5h43 exactement qu'ils pourront jeter leurs hameçons et tendre leurs lignes.

Afin d'optimiser cette réouverture, la Fédération de pêche a procédé à un alevinage conséquent. Ainsi, 8 865 kg de poissons ont été déversés selon les répartitions suivantes : 1 080 kg de brochets, 540 kg de perches, 945 kg de sandres et 6 300 kg de poissons blancs (gardons, rotengles).



RÈGLES À RESPECTER

Les tailles de captures des espèces ainsi que les quotas de camassiers et juvéniles de l'année restent inchangés :

➤ tailles minimales de capture : brochet 60 cm, sandre 50 cm

➤ quotas : 3 camassiers par jour et par pêcheur, dont 2 brochets maximum.

Pour mémoire, amorçage et pêche en bateau sont interdits. Une carte de pêche est obligatoire.



29 % des poissons qui ont été déversés sont des camassiers (ici un sandre)

